

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PUBLICATION DU RAPPORT « NOUVELLES DYNAMIQUES DE RENOVATION DES LOGEMENTS »

Paris, le 16 décembre 2016

Jean-Pascal Chirat, délégué général du Club de l'Amélioration de l'Habitat, et Frédéric Denisart, architecte, élu au Conseil National de l'Ordre des Architectes, co-pilotes du groupe de travail « Nouvelles dynamiques de rénovation des logements » ont remis leurs conclusions à Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable. Ce rapport, issu d'une large concertation, présente des pistes d'actions pour engager la massification de la rénovation énergétique des logements.

Face aux objectifs ambitieux fixés en terme de rénovation énergétique des logements et au constat de la difficulté à atteindre une réelle massification du marché, Philippe Pelletier a confié, en mars 2016, à Jean-Pascal Chirat et Frédéric Denisart, la mission de copiloter un groupe de travail avec pour objectif de proposer de nouveaux leviers pour entraîner les ménages et la filière dans une dynamique de massification de la rénovation. Ce groupe de travail a fait l'objet d'une large concertation : plus de 80 contributions écrites ont été reçues et, en tout, ce sont près de 200 personnes qui se sont impliquées tout au long de la concertation.

Un argumentaire aujourd'hui limité à la seule économie de charges, une communication éparse, des interlocuteurs multiples et une diversité de ménages et de situations : les obstacles sont aujourd'hui multiples à une réelle massification de la rénovation. Face à ce constat, le groupe de travail a identifié de nouveaux arguments susceptibles d'emporter la décision de travaux, mais également, des moments clés à saisir afin d'amplifier le nombre de rénovations énergétiques des logements. De plus, une adaptation de l'écosystème de la rénovation et le déploiement d'un réel marketing de l'offre apparaissent comme des pistes concrètes pour restaurer la confiance et accompagner ce mouvement.

De nouveaux arguments pour déclencher la décision de travaux des particuliers

Depuis que la question de la rénovation énergétique des logements est apparue comme prioritaire, un argument central s'est développé : celui de l'économie de charges. Force est de constater que ce levier, bien que pertinent dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, ne suffit pas à convaincre la totalité des ménages à faire des travaux.

Un ensemble de leviers, pouvant être adaptés selon la sensibilité et la situation de chaque ménage, ont été identifiés par les membres du groupes de travail. Ainsi les enjeux de confort, de santé, de bien-être mais également la valeur verte du bien sont autant d'arguments nouveaux à utiliser. Ces leviers pourraient être exploités par les campagnes de communication des pouvoirs publics et au sein de l'argumentaire développé par la profession pour susciter l'envie de rénover énergétiquement chez les particuliers.

Des moments clés à saisir

En parallèle de ces nouveaux leviers, le groupe de travail relève que des moments clés dans la vie des ménages, comme dans celle du logement, semblent opportuns pour engager une rénovation. Au même titre que l'embarquement de la performance énergétique lors des grands travaux de la vie de l'immeuble, les travaux d'amélioration énergétique peuvent être embarqués lors des travaux liés à l'évolution des modes de vie et de l'habitat : évolution de la vie familiale (arrivée ou départ d'un enfant), adaptation du logement lors du vieillissement ou de situation de handicap, travail à domicile, etc.

De plus, les transitions immobilières apparaissent comme le moment essentiel à saisir pour la rénovation énergétique du logement. En effet, à ce moment le bien est généralement non-occupé, la mobilisation d'un financement sur le long terme est plus aisée et le particulier est entouré par des professionnels pouvant le conseiller et l'orienter (agent immobilier et notaire). L'ensemble de ces éléments font de la mutation du bien une réelle opportunité de massification de la rénovation énergétique des logements, en particulier au regard des centaines de milliers de transactions effectuées chaque année.



Un écosystème de la rénovation à mobiliser

Afin de favoriser l'émergence d'un marché dynamique de la rénovation énergétique, l'ensemble de l'écosystème se doit d'être mobilisé et de faire évoluer ses pratiques.

Ainsi la communication publique, au plan national comme local, doit évoluer afin d'intégrer dans ses messages les notions de confort, bien-être, valeur patrimoniale, etc.

Plus largement, et en plus de leur rôle d'incitation, les collectivités territoriales, et tout particulièrement les régions dont le rôle central a été inscrit dans la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ont un rôle clé à jouer en tant que tiers de confiance. C'est également l'ensemble de la filière professionnelle qui par son implication et la structuration d'un véritable marketing de l'offre parviendra à lancer une dynamique.

Pour le groupe de travail, c'est donc la rencontre d'une offre structurée avec une demande soutenue, et l'accompagnement par les collectivités territoriales qui permettra d'atteindre la massification de la rénovation énergétique.

L'ensemble des propositions du groupe de travail « Nouvelles dynamiques de rénovation des logements » va maintenant être porté auprès des acteurs et instances de décisions. Plusieurs agences ont déjà fait part de leur vif intérêt pour ces travaux et de l'opportunité qu'ils représentent pour faire évoluer le discours de la rénovation énergétique.

Le rapport complet est en téléchargement sur le site du Plan Bâtiment Durable :

http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/plan_batiment_durable_rapport_nouvelles_dynamiques_de_renovation_des_logements.pdf

Le Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par l'avocat Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Contact presse

Marie GRACIA, chargée de mission, Plan Bâtiment Durable

01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39

marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr

Twitter @PlanBatiment